

« Vous trouverez peut-être, mon cher cavalier, que j'aurais dû tenter quelques efforts pour sauver et défendre ses jours. Je vous avoue que cette pensée ne me vint même pas. Juancho était dans son droit. C'était au reste une affaire toute personnelle entre lui et Anselmo ; il avait à venger l'honneur de son nom ; et l'usure est permise en vengeance. Je courais donc du côté de San-Luri, quand une clarté soudaine illumina la campagne et dessina mon ombre devant moi : je me retournai ; la cabane était en feu et les Romeri étaient vengés.

« Les cheveu-légers partirent au galop à la poursuite de Juancho, qui s'enfuyait vers les montagnes ; et le fugitif allait être atteint, lorsque la Providence voulut qu'il rencontra sur son chemin une chapelle de refuge dans laquelle il entra. — O divine Providence ! murmurai-je entre mes dents. — Oui, cher cavalier, Juancho l'assassin rencontra sur son chemin une chapelle de refuge. Que la Providence s'arrange comme elle voudra : c'est là le fait. Il y a quelques années encore, en Sardaigne, ça et là disséminées dans les campagnes, s'élevaient de petites chapelles solitaires et toujours ouvertes, dans lesquelles les coupables fugitifs trouvaient un asile inviolable. Ils pouvaient y rester renfermés jusqu'à ce que la faim les obligeât à se livrer à la justice ; et souvent des amis fidèles leur venaient apporter quelque nourriture dans ces asiles, dont quelquefois ils ne pouvaient plus franchir le seuil, sous peine de mort. Mais hélas, ces chapelles sont tombées en ruines ; car aujourd'hui il n'y a plus rien de sacré pour la justice, et les gendarmes viennent saisir les coupables jusqu'aux pieds de l'autel.

« Deux jours après, Juancho était encore renfermé dans l'asile sacré. Les cheveu-légers, le fusil sur l'épaule, comptant sur la faim pour leur livrer le prisonnier, rôdaient à l'entour, quand, vers le soir, ils aperçurent, se dirigeant vers